

Effets différenciés des interventions des organisations sociales sur les dimensions de l'autonomisation des femmes de Glazoué

Ogoussi Edwige TOSSAH

Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

etossa75@gmail.com

Résumé : Cette recherche analyse les effets différenciés des interventions des organisations sociales sur l'autonomisation des femmes de la commune de Glazoué, au centre du Bénin. Mobilisant le cadre Ressources-Agency-Réalizations de Kabeer (1999), complété par la distinction entre besoins pratiques et besoins stratégiques (Moser, 1989) et par la sociologie des rapports de pouvoir intraconjugaux, l'étude repose sur une enquête mixte conduite auprès de 300 femmes bénéficiaires, associant questionnaire structuré et entretiens qualitatifs. Les résultats confirment une progression différenciée selon quatre dimensions. L'autonomisation économique et la confiance en soi progressent le plus nettement, la proportion de femmes disposant de revenus mensuels inférieurs à 20 000 FCFA chutant de 52 % à 8 %. La mobilité physique et la participation décisionnelle autonome au sein du ménage restent en revanche contraintes par des normes de genre sur lesquelles les organisations n'exercent qu'une prise indirecte, la décision autonome demeurant minoritaire dans tous les domaines observés. Près d'un tiers des bénéficiaires signalent en outre des effets négatifs, jalousies communautaires, surendettement, stress, qui relèvent de conséquences structurelles des modalités de ciblage et de financement des interventions. Ces résultats invitent à dépasser une lecture univoquement positive de l'autonomisation et à mieux intégrer, dans la conception des programmes, les facteurs de conversion sociaux et les risques de vulnérabilisation propres aux dispositifs eux-mêmes.

Mots clés : organisation sociale, autonomisation, effet différencié, genre, Glazoué (Bénin)

Abstract: This research analyzes the differentiated effects of social organizations' interventions on women's empowerment in the commune of Glazoué, central Benin. Drawing on Kabeer's (1999) Resources-Agency-Achievements framework, complemented by Moser's (1989) distinction between practical and strategic gender needs and by the sociology of intra-marital power relations, the study relies on a mixed-methods survey of 300 women beneficiaries, combining a structured questionnaire with qualitative interviews. Results confirm a differentiated progression across four dimensions. Economic empowerment and self-confidence progress most markedly, with the proportion of women earning less than 20,000 FCFA per month falling from 52% to 8%. Physical mobility and autonomous decision-making within the household, however, remain constrained by gender norms over which the organizations exert only indirect influence, autonomous decision-making remaining a minority outcome across all domains observed. Nearly a third of beneficiaries also report negative effects, community jealousy, over-indebtedness, stress, that stem from structural consequences of the interventions' targeting and financing modalities. These findings call for moving beyond a uniformly positive reading of empowerment and for better integrating, into program design, the social conversion factors and vulnerability risks inherent to the interventions themselves.

Keywords: social organization, empowerment, differentiated effect, gender, Glazoué (Benin).

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, la commune de Glazoué, dans le département des Collines, concentre les interventions de plusieurs organisations sociales, dont PADAM, CARE Bénin, SENS Bénin et SWEED, qui ciblent explicitement l'autonomisation des femmes rurales. Ces programmes combinent formations techniques, appuis financiers, structuration en groupements féminins et, plus marginalement, sensibilisation aux droits. Cette accumulation de dispositifs traduit un consensus désormais bien installé dans les politiques de développement rural en Afrique de l'Ouest : l'autonomisation économique

des femmes constituerait un point d'entrée efficace vers une transformation sociale plus large, capable d'affecter, par ricochet, les rapports de pouvoir au sein du ménage et de la communauté. Ce présupposé mérite d'être interrogé plutôt que simplement postulé. N. Kabeer (1999) définit l'autonomisation comme un processus articulant trois composantes distinctes, l'accès aux ressources, la capacité d'action et les réalisations qui en résultent, tandis que J. Rowlands (1997) distingue plusieurs registres de pouvoir, intérieur, individuel et collectif, qui n'évoluent ni au même rythme ni sous l'effet des mêmes mécanismes. A. Malhotra, S. Schuler et C. Boender (2002) en tirent une conséquence méthodologique directe : mesurer l'autonomisation par domaines séparés plutôt que par un indicateur composite, car un score agrégé masquerait des trajectoires hétérogènes. Cette hétérogénéité trouve également un ancrage dans la sociologie des rapports de genre au sein du ménage : pour D. Kandiyoti (1988), les femmes négocient des marges de manœuvre à l'intérieur même des structures de domination plutôt qu'en dehors d'elles, ce qui explique qu'une progression du dialogue conjugal puisse coexister avec le maintien du cadre normatif qui la rend possible sans le remettre en cause. B. Gnoumou Thiombiano (2014), au Burkina Faso, confirme empiriquement que la participation des femmes aux décisions du ménage dépend moins de leurs ressources propres que des rapports d'autorité préexistants entre conjoints.

Ce caractère différencié et parfois découplé des effets trouve un appui empirique croissant dans la littérature récente. G. Boateng *et al.*, (2014), au Ghana, montrent que les indicateurs d'autonomisation économique, sociale et politique évoluent selon des rythmes distincts et répondent à des déterminants différents. E. Rettig et R. Hijmans (2022) documentent, à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, une progression générale de l'autonomisation entre 1995 et 2015 accompagnée d'un creusement des inégalités régionales. A. Cornwall (2016) formule la mise en garde la plus directe : les gains obtenus par une femme dans un domaine de sa vie ne se traduisent pas nécessairement, ni au même rythme, par une capacité accrue à transformer les rapports de pouvoir dans un autre domaine. Cette hétérogénéité ne se limite pas à des rythmes de progression inégaux : une partie de la littérature établit que les interventions d'autonomisation peuvent aussi produire des effets directement négatifs. N. Kabeer (2001), à partir du crédit rural au Bangladesh, montrait déjà que l'octroi de prêts aux femmes pouvait engendrer des conflits de contrôle au sein du ménage plutôt qu'une émancipation univoque. S. Salia *et al.*, (2018), au Ghana, formulent l'hypothèse d'un possible jeu à somme nulle de l'autonomisation : les bénéfices économiques du microcrédit s'y accompagnent statistiquement de conflits conjugaux accrus et d'une négligence des responsabilités domestiques perçues comme relevant de la femme. Ces travaux invitent à traiter les effets négatifs ou inattendus comme une dimension à part entière de l'analyse, au même titre que ses effets positifs différenciés, plutôt que comme une anomalie périphérique.

Les données recueillies auprès de 300 femmes bénéficiaires à Glazoué, associant mesures rétrospectives et actuelles à des entretiens qualitatifs approfondis, permettent précisément cette lecture différenciée et contrastée. Quatre volets structurent l'analyse : l'autonomisation économique, l'autonomisation sociale, l'autonomisation décisionnelle et politique, et les effets négatifs ou inattendus des interventions. Un premier examen des résultats en donne les termes précis. La confiance en soi progresse de façon quasi

unanime et les revenus se déplacent nettement vers le haut de la distribution, mais la mobilité physique reste conditionnée à une permission conjugale y compris pour se rendre aux réunions du groupement, la décision autonome sur les postes de dépense engageant la famille demeure minoritaire, la connaissance des droits progresse plus vite que leur usage effectif, et la participation aux instances de pouvoir communautaire reste résiduelle en dehors des espaces directement contrôlés par les organisations. Près d'un tiers des femmes enquêtées signalent en outre des effets négatifs directement liés aux interventions, jalousies entre bénéficiaires et non-bénéficiaires, surendettement, stress et surcharge de travail. Ces écarts et ces contradictions constituent l'objet même de l'analyse que cet article propose de conduire.

La question qui structure ce travail est donc la suivante : dans quelle mesure, et selon quelles logiques, les interventions des organisations sociales produisent-elles des effets différenciés, et parfois contradictoires, sur les dimensions économique, sociale et décisionnelle de l'autonomisation des femmes de Glazoué ? L'hypothèse directrice est double. D'une part, la différenciation des effets positifs obéit à un gradient identifiable, proche de la distinction que C. Moser (1989) établit entre besoins pratiques et besoins stratégiques. En effet, les effets apparaissent d'autant plus marqués que la transformation se déploie dans un espace créé ou contrôlé par l'organisation intervenante, où les normes de genre préexistantes peuvent être en partie suspendues, et s'atténuent dès lors qu'elle requiert une renégociation des normes conjugales et communautaires sur lesquelles les organisations n'ont qu'une prise indirecte. D'autre part, les effets négatifs signalés par une partie des bénéficiaires ne relèvent pas d'un effet secondaire marginal, mais d'une conséquence structurelle du mode de ciblage et de mise en œuvre des interventions elles-mêmes. Pour répondre à cette question, l'article présente d'abord le dispositif méthodologique de l'enquête, avant d'exposer les résultats selon les quatre volets retenus, puis une discussion resituant les logiques de différenciation et de contradiction observées dans le débat théorique sur l'autonomisation en contexte rural ouest-africain, avant de conclure sur la portée et les limites de ces résultats.

Méthodologie

Cette recherche s'inscrit dans une démarche mixte, combinant une approche quantitative descriptive et une approche qualitative compréhensive. Ce choix répond directement à la problématique posée : documenter des effets différenciés, et parfois contradictoires, suppose de pouvoir à la fois mesurer l'ampleur des transformations à l'échelle de la population de bénéficiaires et comprendre les mécanismes sociaux par lesquels elles se produisent ou échouent à se produire. Un design mixte convergent, dans lequel les deux volets de données sont collectés de manière concomitante puis mis en relation lors de l'analyse, a donc été retenu. Le modèle d'analyse retenu s'appuie principalement sur le cadre Ressources-Agency-Réalisations développé par N. Kabeer (1999), complété par la distinction de C. Moser (1989) entre besoins pratiques et besoins stratégiques, et par les apports de la sociologie des rapports de pouvoir intraconjugaux (D. Kandiyoti, 1988 ; B. Agarwal, 1997). Ce modèle postule que les interventions n'agissent pas directement sur l'autonomisation des femmes, mais sur des ressources (matérielles, financières, humaines, sociales) dont la conversion en capacité d'action

effective (agency) est médiée par des facteurs de conversion personnels et sociaux, notamment les normes de genre en vigueur, la structure du ménage et la position de négociation de la femme au sein de celui-ci. Cette médiation explique pourquoi un même volume de ressources reçues peut produire des réalisations très différentes selon la dimension considérée. L'enquête a été conduite dans la commune de Glazoué, département des Collines, au centre-sud du Bénin, à 234 km au nord de Cotonou. Commune rurale de 124 431 habitants (RGPH-4, 2013), Glazoué se divise en dix arrondissements (Assanté, Aklampa, Glazoué, Gomé, Kpakpaza, Magoumi, Sokponta, Ouèdèmè, Thio et Zaffé) et repose économiquement sur l'agriculture vivrière (igname, riz, manioc) et le commerce, structuré autour du grand marché de Gbominan. Cette base productive explique l'orientation des interventions étudiées vers les filières de transformation agro-alimentaire. Une partie des femmes enquêtées réside dans la commune voisine d'Ouèssè, où certaines des organisations étudiées interviennent également.

La population d'étude est constituée des femmes bénéficiaires des interventions conduites par PADAM, CARE Bénin, SENS Bénin et SWEED, ce qui oriente le design vers un échantillonnage raisonné plutôt que probabiliste, l'objet portant sur les effets d'une exposition à une intervention et non sur la prévalence d'un phénomène en population générale. L'échantillon comprend 300 femmes, réparties de manière à représenter la diversité des arrondissements, des organisations intervenantes et des types d'appui reçus. Un sous-échantillon de ces mêmes femmes a fait l'objet d'un entretien qualitatif approfondi, dont sont issus les verbatims mobilisés dans l'analyse. Quatre dimensions structurent l'opérationnalisation des variables : l'autonomisation économique (accès aux activités génératrices de revenus, revenus, épargne et investissement, contrôle des ressources, possession de biens), l'autonomisation sociale (mobilité, capital social, confiance en soi, connaissance et usage des droits), l'autonomisation décisionnelle et politique (décisions du ménage, participation communautaire et politique), et les effets négatifs ou inattendus perçus par les bénéficiaires elles-mêmes. L'intégration de cette quatrième dimension répond à la mise en garde de N. Kabeer (2001) et de S. Salia *et al.*, (2018), pour qui une évaluation qui ne documenterait que les effets recherchés produirait un biais systématique en faveur d'une lecture univoquement positive de l'intervention.

La collecte a combiné un questionnaire structuré, administré en face à face, reposant en partie sur une comparaison rétrospective (situation avant les interventions comparée à la situation actuelle), et des entretiens individuels semi-directifs conduits auprès d'un sous-groupe diversifié de femmes bénéficiaires, sélectionnées selon l'âge, l'arrondissement de résidence et l'organisation d'appartenance. Les données quantitatives ont fait l'objet d'un traitement statistique descriptif (fréquences, pourcentages, comparaison des distributions avant/après). Les données qualitatives ont été soumises à une analyse thématique organisée autour des quatre dimensions retenues, mise en relation avec le modèle d'analyse présenté ci-dessus. Les verbatims cités ont été choisis pour leur capacité à illustrer un mécanisme identifié dans les données quantitatives, qu'il s'agisse d'une progression, d'une limite structurelle ou d'un effet contradictoire. Le design rétrospectif expose les résultats à un biais de rappel et à un effet de désirabilité sociale, les répondantes sachant l'enquête liée aux organisations

dont elles sont bénéficiaires. L'inclusion d'une dimension consacrée aux effets négatifs constitue une réponse partielle à ce biais, en offrant un espace explicite pour signaler des effets défavorables. Les femmes enquêtées ont été informées de l'objectif de l'étude et de son caractère volontaire ; les verbatims cités sont anonymisés et identifiés uniquement par l'âge et la localité de résidence, et, lorsque pertinent, l'organisation dont elles sont bénéficiaires. Enfin, l'échantillon, constitué exclusivement de bénéficiaires, ne permet pas de comparaison avec un groupe de femmes non bénéficiaires, ce qui interdit toute inférence causale stricte. Les résultats doivent donc être interprétés comme des effets perçus et déclarés, et non comme des effets établis par un design expérimental ou quasi expérimental.

Résultats

Les résultats sont présentés selon les quatre dimensions retenues par le modèle d'analyse : l'autonomisation économique, l'autonomisation sociale, l'autonomisation décisionnelle et politique, et les effets négatifs ou inattendus des interventions.

2.1. Les effets sur l'autonomisation économique

L'autonomisation économique constitue la dimension la plus directement visée par les interventions des organisations sociales à Glazoué. Elle se décline en quatre sous-dimensions : l'accès à des activités génératrices de revenus, l'augmentation des revenus, le contrôle des ressources financières et la possession de biens personnels. Les données collectées permettent de mesurer l'ampleur des transformations produites tout en en révélant les limites structurelles.

2.1.1. La transformation des activités économiques

Avant les interventions, les femmes de Glazoué exercent principalement des activités agricoles traditionnelles, le petit commerce et les travaux ménagers. Les données rétrospectives indiquent que l'agriculture (25,7 %) et le commerce informel (11,3 %) dominant, dans des conditions de faible technicité et de revenus précaires. 4,7 % des femmes déclarent n'exercer aucune activité économique avant les projets. Les interventions opèrent une reconfiguration substantielle de ce paysage. Le tableau suivant présente la distribution des femmes selon le lien entre leur activité actuelle et les interventions reçues.

Tableau I : Lien entre l'activité économique actuelle et les interventions reçues

Lien entre activité actuelle et interventions	N	%
Oui, complètement	198	66 %
Un peu (lien indirect)	66	22 %
Non, activité indépendante	36	12 %

Source : Données de terrain, 2026

Ce tableau révèle que 88 % des femmes ont vu leur trajectoire économique orientée ou réorientée par les interventions. Cette proportion est remarquable dans un contexte rural où les alternatives économiques sont peu nombreuses et les formations techniques rares. Les formations les plus fréquemment reçues se concentrent sur la transformation

agro-alimentaire, gari et atchèkè en tête, devant des filières secondaires plus marginales (jardinage, fromage de soja, élevage, riz). Cette concentration sur les filières locales, manioc, soja, riz, traduit une adaptation des formations au tissu productif existant de la commune. Les verbatims recueillis éclairent ce processus de transformation depuis l'intérieur des trajectoires individuelles.

« La formation me permet d'apprendre un métier que je ne connaissais pas avant. Avant je ne savais rien faire de mes mains, je dépendais de ce que mon mari ramenait à la maison. Maintenant j'ai mon atelier de transformation de gari, je gagne mon pain quotidien, j'achète les habits de mes enfants moi-même. C'est la formation qui a tout changé dans ma vie. Je ne suis plus la même femme qu'avant. Avant j'étais une femme qui regardait, maintenant je suis une femme qui fait. » Femme bénéficiaire de PADAM, 34 ans, Glazoué-centre

Ces propos recueillis montrent ce que Kabeer (1999) nomme l'expansion des capacités : non pas la simple acquisition d'un revenu, mais l'accès à des compétences qui redéfinissent la position de la femme dans la division du travail local. La formation apparaît ainsi non seulement comme un outil de productivité, mais comme un vecteur d'identité professionnelle nouvelle. L'activité principale actuelle la plus pratiquée reste la transformation du gari (9,0 %), devant le commerce général (8,7 %) et l'agriculture (8,0 %), suivis d'un second groupe plus diversifié (coiffure, couture, jardinage, atchèkè). Cette diversification traduit une pluralisation des trajectoires économiques des femmes de Glazoué par rapport à la quasi-monoculture agricole d'avant les interventions.

2.1.2. L'évolution des revenus

L'indicateur le plus objectivable de l'effet économique des interventions reste l'évolution des revenus mensuels. Le tableau ci-dessous présente la distribution des femmes selon les tranches de revenus, en comparaison avant et après les interventions.

Tableau II : Distribution des revenus mensuels avant et après les interventions

Tranche de revenus mensuels	Avant les projets (%)	Après les projets (%)
Moins de 20 000 FCFA	52 %	8 %
20 000 - 40 000 FCFA	41 %	43 %
40 000 - 60 000 FCFA	4 %	30 %
60 000 - 80 000 FCFA	1 %	15 %
Plus de 80 000 FCFA	2 %	4 %

Source : Données de terrain, 2026

Le déplacement le plus spectaculaire concerne la tranche inférieure : la proportion de femmes gagnant moins de 20 000 FCFA par mois chute de 52 % à 8 %, soit une réduction des deux tiers, au profit des tranches intermédiaires et supérieures. Ce déplacement vers le haut de la distribution des revenus est corroboré par l'appréciation subjective des femmes : 89 % déclarent gagner plus qu'avant, 10 % estiment leur situation stable, et aucune ne déclare gagner moins. Cette unanimité dans la perception d'une amélioration mérite cependant d'être nuancée : l'effet de désirabilité sociale, c'est-

à-dire la tendance à répondre positivement dans une enquête liée aux organisations bénéficiaires, ne peut pas être exclu.

« Avant je gagne rien. Je demande à mon mari pour tout, pour le savon, pour la farine, pour tout. Maintenant j'ai mon propre argent. Je vends mon atchèkè au marché chaque lundi et chaque jeudi. Les clients me connaissent, ils reviennent. Ce mois j'ai gagné plus de 40 000 francs. Je paye la scolarité de mes deux enfants avec mon argent à moi. Personne ne me donne quelque chose pour ça. C'est moi seule qui le fait avec ce que j'ai appris dans le projet. » Femme bénéficiaire de CARE Bénin, 39 ans

Pour d'autres femmes, l'amélioration est plus modeste et conditionnelle, révélant une limite structurelle des interventions qui n'est pas apparente dans les chiffres agrégés.

« J'apprends beaucoup mais je n'ai pas de moyen financier pour appliquer tout ce qu'on me dit en formation. La formation c'est bien, on comprend comment faire les choses d'une meilleure façon. Mais sans argent pour acheter le matériel, pour louer l'espace de transformation, pour payer les matières premières en grande quantité, on reste petit. On ne peut pas grandir. J'ai la connaissance maintenant, mais la connaissance seule ne nourrit pas les enfants. Il faut aussi les moyens. C'est ça qui manque dans ce projet, il nous donne la formation mais pas assez d'argent pour commencer vraiment grand. » Femme bénéficiaire, 31 ans, Glazoué

Ce verbatim pointe une limite structurelle des interventions, c'est-à-dire la formation sans accompagnement financier suffisant ne suffit pas à déclencher une transformation durable des revenus. Il suggère que les effets économiques sont différenciés selon la combinaison de types d'interventions reçues. En effet, les femmes qui bénéficient à la fois de formations et de crédits progressent davantage que celles qui n'ont accès qu'à un seul type de soutien.

2.1.3. La capacité d'épargne, d'investissement et de résilience financière

Au-delà du niveau de revenu, les données documentent une transformation des comportements financiers sur quatre indicateurs mesurés dans les douze derniers mois. Le tableau suivant en présente la distribution.

Tableau III : Comportements financiers des femmes au cours des 12 derniers mois

Comportement financier	Oui (%)	Non (%)
Épargner régulièrement	87,1 %	12,9 %
Investir dans son activité	99,0 %	1,0 %
Aider sa famille financièrement	90,0 %	10,0 %
Faire face à une urgence financière	89,3 %	10,7 %

Source : Données de terrain, 2026

Ces proportions sont remarquables à plusieurs titres. Le taux d'investissement (99 %) désigne en contexte rural des gestes qui peuvent être aussi modestes que l'achat de

matières premières supplémentaires, mais il signale que la quasi-totalité des femmes allouent une partie de leurs ressources à leur outil de travail, ce qui tranche avec la logique de survie qui prévaut avant les interventions. Le taux d'épargne (87,1 %) est plus significatif encore : dans un environnement rural marqué par la précarité et les chocs climatiques, épargner régulièrement suppose une capacité à dégager un surplus et à différer la consommation, comportement qui implique une certaine maîtrise de l'économie domestique.

« La formation reçue pour gérer l'argent et avoir du bénéfice me change beaucoup dans ma tête. Avant je dépense tout ce que je gagne le même jour. Je ne comprends pas pourquoi à la fin de la semaine je n'ai plus rien. La formatrice nous explique comment tenir les comptes, comment séparer l'argent du commerce et l'argent de la maison, comment garder une partie chaque semaine avant de dépenser. Maintenant chaque semaine je mets de côté. Petit à petit ça fait une somme. Ce que j'ai épargné cette année, c'est plus d'argent que je n'en ai jamais eu dans ma vie d'un coup. C'est ça qui me donne de la sécurité. » Femme bénéficiaire de SENS Bénin, 36 ans, Glazoué

Ce verbatim révèle un double effet de la formation en gestion financière : un effet comportemental immédiat, la mise en place d'une épargne régulière, et un effet cognitif plus profond, la compréhension du mécanisme de l'épargne comme sécurité cumulative. La femme ne décrit pas seulement ce qu'elle fait différemment mais ce qu'elle comprend différemment. La formulation 'c'est ça qui me donne de la sécurité' indique que l'épargne n'est pas seulement un comportement financier mais une ressource psychologique qui modifie son rapport à l'avenir.

2.1.4. Le contrôle des ressources

Si l'augmentation des revenus est documentée de manière convaincante, la question du contrôle de ces ressources est distincte et plus complexe. La figure suivante présente la distribution du pouvoir de décision sur les revenus selon les déclarations des femmes.

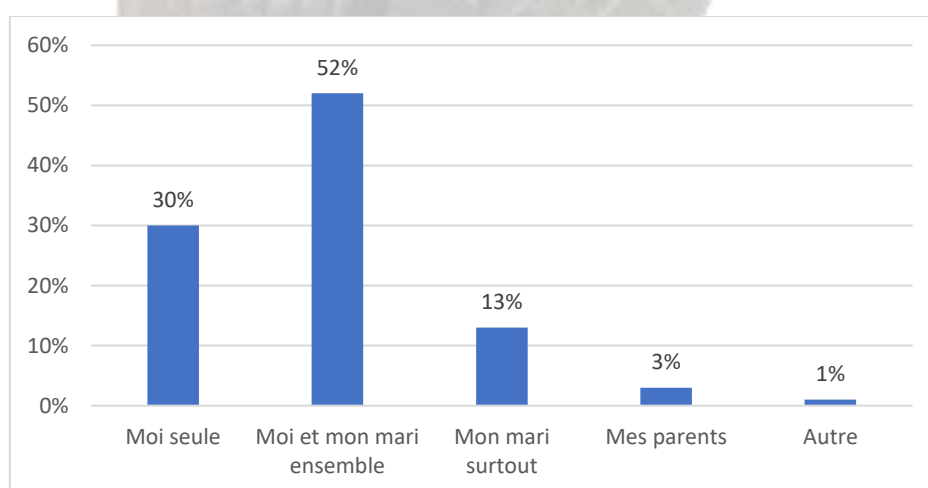


Figure 1: Pouvoir de décision sur l'usage des revenus

Source : Données de terrain, 2026

Avant les projets, les réponses ouvertes indiquent que le mari seul décide dans la grande majorité des ménages, cette modalité arrivant en première position des réponses

spontanées. La situation actuelle montre une progression significative de la codécision conjointe (52 %) et de l'autonomie complète (30 %). Le mari seul reste décisionnaire dans 13 % des cas. Ce résultat appelle une double lecture. D'un côté, la progression est réelle : en passant d'une situation où le mari décide seul dans la majorité des cas à une situation de codécision dominante, les interventions contribuent à rééquilibrer les rapports économiques conjugaux. De l'autre, 30 % d'autonomie complète sur les revenus dans un contexte où les femmes en sont les principales génératrices reste un chiffre mesuré, qui indique que la possession du revenu ne suffit pas à garantir le contrôle de son usage.

Tableau IV: Autonomie de décision par type de dépense

Type de dépense	Oui, seule (%)	Parfois (%)	Non (%)
Habits pour moi	89 %	10 %	1 %
Investir dans mon travail	88 %	11 %	1 %
Nourriture du jour	76 %	22 %	2 %
Me soigner	66 %	32 %	2 %
École des enfants	47 %	42 %	11 %
Cérémonies (baptême, funérailles)	42 %	43 %	14 %

Source : Données de terrain, 2026

Ce tableau dessine une géographie précise de l'autonomie économique des femmes de Glazoué. L'autonomie est maximale pour les dépenses qui relèvent de la sphère personnelle et de l'activité économique propre de la femme (habits, investissement professionnel), élevée pour l'alimentation quotidienne, espace traditionnel de responsabilité féminine, puis se réduit pour les soins personnels et devient minoritaire pour les décisions qui engagent la famille ou la communauté, scolarité des enfants et dépenses cérémonielles. Ce gradient révèle une logique claire : l'autonomisation économique progresse du privé vers le collectif, de l'individuel vers le familial, du quotidien vers l'exceptionnel.

« Pour moi, pour mon travail, je décide toute seule. Mon mari ne me demande pas ce que j'achète pour mon activité. Il sait que c'est mon domaine et que je connais mieux que lui ce dont j'ai besoin. Mais pour l'école des enfants, on doit en parler ensemble avant de décider. C'est normal, c'est une décision qui concerne toute la famille, qui touche notre avenir commun. Je ne vois pas ça comme une limitation. Je vois ça comme une décision de famille. Ce qui m'importe c'est que maintenant mon avis compte dans cette décision, ce qui n'était pas le cas avant le projet. » Femme bénéficiaire, 33 ans, Glazoué

Ce verbatim montre que la femme ne perçoit pas nécessairement la co-décision conjugale comme une contrainte illégitime. Elle la naturalise dans une logique familiale de partage des responsabilités. Ce processus de naturalisation des contraintes correspond précisément à ce que P. Bourdieu (1998) désigne comme l'intériorisation

des rapports de domination, l'autonomisation économique partielle n'ayant pas encore produit une remise en question systématique des normes conjugales qui la limitent.

2.1.5. La possession de biens personnels

La possession de biens à titre personnel constitue un indicateur structurel d'autonomisation économique, car elle signale la capacité à accumuler des actifs indépendamment du ménage. Avant les projets, 64,6 % des femmes ne possèdent rien en propre. La situation post-intervention révèle une diversification des actifs détenus : terrain (37 %), matériel de travail (37 %), épargne (37 %), petit bétail (32 %), maison (31 %), compte bancaire ou Mobile Money (29 %). Seules 52 % déclarent encore ne rien posséder à leur nom, en recul par rapport aux 64,6 % d'avant. La progression la plus notable concerne le matériel de travail et l'épargne, directement liés aux formations et aux crédits reçus. La présence d'un compte bancaire ou Mobile Money (29 %) signale une intégration dans le système financier formel qui est une condition nécessaire à l'accès au crédit et à l'épargne sécurisée.

« J'ai mon terrain maintenant. C'est à moi, mon nom est dessus dans les papiers. Personne ne peut me l'enlever, ni mon mari, ni ma belle-famille, ni personne. Avant je n'ai rien à mon nom, même pas un lopin de terre. C'est grâce aux bénéfices de mon activité que j'achète ce terrain petit à petit. C'est la chose dont je suis le plus fière dans ma vie. Ce terrain représente pour moi ma sécurité pour l'avenir. Si quelque chose arrive à mon mari, si mes enfants ont un problème, j'ai quelque chose à moi que je peux utiliser. Avant j'avais peur de l'avenir. Maintenant j'ai moins peur. »
» Femme bénéficiaire, 51 ans, Ouèssè

Ce verbatim articule la dimension patrimoniale et la dimension sécuritaire de la possession de biens. La femme ne parle pas du terrain comme d'un investissement économique mais comme d'une protection contre la vulnérabilité future : séparation conjugale, veuvage, chocs économiques. Cette signification sécuritaire de la propriété personnelle est centrale dans la compréhension de l'autonomisation économique des femmes rurales africaines (C. Deere et C. Doss, 2006). Posséder n'est pas seulement un indicateur de richesse, c'est une assurance contre la dépendance. La formulation *« avant j'avais peur de l'avenir, maintenant j'ai moins peur »* résume cette transformation du rapport au temps et à la sécurité que la possession de biens produit.

2.2. Les effets sur l'autonomisation sociale

L'autonomisation sociale désigne l'ensemble des transformations qui affectent la position de la femme dans son environnement relationnel et communautaire : sa mobilité, son réseau social, sa confiance en elle-même et sa capacité à accéder aux droits qui lui sont reconnus. Ces dimensions sont moins directement quantifiables que les indicateurs économiques, mais elles constituent souvent les transformations les plus profondes et les plus durables produites par les interventions.

2.2.1. La mobilité physique

Avant les projets, 26,8 % des femmes décrivent leur mobilité comme très difficile et 63,9 % comme un peu limitée. Seules 9,3 % se disent assez libres dans leurs déplacements. Après les interventions, 54,8 % se déclarent beaucoup plus libres et 38,2 % un peu plus libres. Seules 7 % ne constatent aucun changement.

Tableau V: Modalités de déplacement selon la destination

Destination	Librement (%)	Avec permission (%)	Non (%)
Marché local	54,3 %	43,3 %	2,4 %
Centre de santé	52,3 %	46,6 %	1,1 %
Formation / réunion projet	50,0 %	49,2 %	0,8 %
Réunion du groupement	46,6 %	52,3 %	1,1 %
Voir la famille	43,3 %	55,2 %	1,5 %
En ville (chef-lieu)	41,5 %	57,0 %	1,5 %

Source : Données de terrain, 2026

Ce tableau révèle une géographie différenciée de la liberté de mouvement. L'espace le plus accessible sans permission reste le marché (54,3 % de liberté totale), espace économique traditionnel dont la fréquentation par les femmes est culturellement reconnue comme légitime dans le contexte béninois. Le fait analytiquement le plus significatif est que même la réunion du groupement, espace directement créé par les organisations intervenantes, nécessite une permission pour 52,3 % des femmes. Cette donnée indique que les interventions ne réussissent pas à faire du groupement un espace de plein droit pour les femmes : la participation à l'instrument même de leur autonomisation reste conditionnée à l'autorisation conjugale pour la majorité d'entre elles.

« Avant je ne peux aller nulle part sans demander à mon mari. Même chez ma propre mère je dois lui demander. Maintenant pour le marché et les réunions du groupement il me laisse partir sans problème. Il voit que ça rapporte de l'argent à la maison, alors il ne dit plus rien. Mais si je veux aller en ville à Glazoué-centre ou ailleurs, il faut encore que j'explique pourquoi j'y vais et avec qui. Je peux sortir plus qu'avant, mais je ne suis pas encore complètement libre. Ce n'est pas parce qu'il est méchant, c'est comme ça que ça marche ici pour les femmes. Ça change, mais lentement. » Femme bénéficiaire, 35 ans, Magoumi

Ce verbatim révèle deux mécanismes distincts de transformation de la mobilité. D'abord, l'argument économique comme levier de libéralisation. Cela s'explique par le fait que le mari accepte les déplacements liés aux activités génératrices de revenus parce qu'il en perçoit le bénéfice pour le ménage. Ensuite, la persistance de la contrainte pour les déplacements non économiquement justifiés : la ville, les visites familiales. Ce gradient entre mobilité économiquement légitime et mobilité socialement contrainte révèle que c'est l'utilité économique perçue du déplacement, et non le droit de la femme à se déplacer librement, qui détermine la liberté accordée.

2.2.2. Le capital social et les solidarités collectives

76,8 % des femmes appartiennent à un groupement de femmes, 48 % à une tontine, 28,5 % à une coopérative agricole et 25,8 % à un groupe religieux. Seules 3,6 % n'appartiennent à aucune structure collective. La figure suivante détaille les bénéfices perçus de cette appartenance associative.

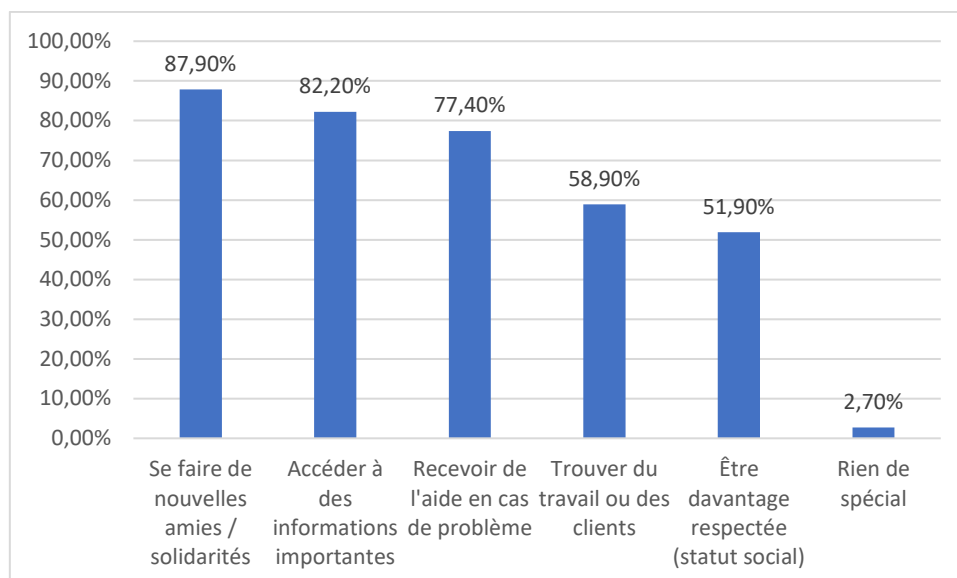


Figure 2: Bénéfices perçus de l'appartenance aux groupements

Source : Données de terrain, 2026

La hiérarchie de ces bénéfices est analytiquement significative. La création de solidarités (87,9 %) et l'accès à l'information (82,2 %) devançant l'aide en cas de problème (77,4 %) et les opportunités économiques (58,9 %). La reconnaissance sociale ferme la liste (51,9 %). Ce profil indique que le groupement est perçu avant tout comme un espace de lien social et d'information, autrement dit comme un capital social au sens de Putnam (2000), avant d'être un outil économique.

« Avant je me sens seule. Personne ne m'écoute dans ma famille. Mon mari décide de tout, ma belle-mère décide de tout, et moi je fais ce qu'on me dit. Maintenant avec les femmes du groupement, j'ai des amies qui me comprennent, qui savent ce que je vis. On s'entraide pour tout. Si j'ai un problème d'argent, elles sont là. Si mon enfant est malade et que j'ai besoin d'aide pour le porter au centre de santé, elles sont là. Si j'ai un problème avec mon mari, je peux en parler avec elles et elles m'aident à réfléchir à comment régler ça. Ce n'est pas de l'argent qu'elles m'ont donné. C'est quelque chose de plus grand. Elles m'ont donné une famille que je choisis moi-même. » Femme bénéficiaire de SWEED, 45 ans

Ce verbatim exprime la dimension existentielle de la transformation sociale opérée par les groupements. La sortie de l'isolement et l'accès à un espace où la parole féminine est reconnue sont perçus par la femme comme aussi fondamentaux que les gains économiques, voire plus. Cette fonction de famille choisie est ce que Nussbaum (2000) nomme la capacité d'affiliation.

2.2.3. La transformation de la confiance en soi

La confiance en soi constitue la dimension sur laquelle les femmes de Glazoué rapportent le changement le plus fort. Le tableau ci-dessous documente cette transformation en comparaison avant et après les interventions.

Tableau VI : Niveau de confiance en soi avant et après les interventions

Niveau de confiance en soi	Avant les projets (%)	Après les projets (%)
Pas confiante du tout	33,4 %	3,3 %
Un peu confiante	60,3 %	23,8 %
Confiante	6,3 %	48,0 %
Très confiante	-	24,8 %

Source : Données de terrain, 2026

Avant les projets, 93,7 % des femmes se décrivent comme peu ou pas confiantes. Après les interventions, 72,8 % se déclarent confiantes ou très confiantes, et la proportion de femmes sans confiance chute de 33,4 % à 3,3 %. Cette transformation s'exprime concrètement dans les capacités d'expression : 94,6 % des femmes se disent capables de parler facilement en public, 92,6 % d'exprimer leur avis en famille, 82,1 % de défendre leurs droits et 80,7 % de discuter avec des autorités.

« Je n'ai pas l'audace de prendre parole devant le public avant le projet. Quand il y a une réunion au village, je m'assois et je regarde les autres parler. Même si j'ai quelque chose d'important à dire, je garde pour moi parce que j'ai honte, j'ai peur qu'on se moque de moi, que les hommes m'ignorent, que les autres femmes pensent que je veux me montrer. Maintenant c'est différent. Je lève la main dans les réunions. Je parle de mes idées. Les gens m'écoutent. Même les hommes anciens du village m'écoutent quand je parle maintenant. C'est la formation et le groupement qui me donnent cette force. Parce que dans le groupement j'apprends à m'exprimer, j'apprends que mon opinion a de la valeur, j'apprends que les autres femmes m'écoutent. Et cette chose-là elle ne me quitte plus, même dehors du groupement. » Femme bénéficiaire de PADAM, 29 ans, Glazoué

La confiance en soi est ici la seule dimension qui s'exporte hors de l'espace créé par l'intervention : elle « ne quitte plus » la femme, même hors du groupement, contrairement à la mobilité ou à la participation, qui restent conditionnées au cadre du projet.

2.2.4. La connaissance et l'usage des droits

72 % des femmes déclarent avoir bénéficié d'une formation sur leurs droits. La connaissance est la plus avancée sur les violences (49,7 % de bonne connaissance), l'héritage (47,3 %), la propriété foncière (42,7 %) et le divorce (39,9 %). L'écart entre connaissance et usage effectif est cependant frappant : seules 12,9 % des femmes déclarent avoir utilisé leurs connaissances pour régler un problème concret. Les situations mentionnées sont les violences (17,9 % des cas d'usage effectif), les divorces (17,9 %), la sensibilisation d'autres femmes (10,3 %) et les conflits fonciers (7,7 %).

« Je sais maintenant que la violence dans le mariage n'est pas quelque chose de normal, que ce n'est pas mon destin d'accepter ça. Avant je pensais que c'est comme ça pour toutes les femmes mariées et que je n'ai pas le droit de me plaindre. Maintenant je sais mes droits. Mais savoir et faire c'est deux choses différentes. Si je porte plainte contre mon mari,

qu'est-ce qui se passe avec mes enfants ? Avec ma belle-famille ? Avec mon logement ? Je dépends encore de lui pour beaucoup de choses. Donc je sais mes droits, et cette connaissance me change à l'intérieur, elle me protège d'une certaine façon, elle me donne de la force. Mais je ne peux pas encore appliquer tous mes droits parce que les conditions de ma vie ne me le permettent pas encore. » Femme bénéficiaire, 34 ans, Magoumi

Ici, la femme distingue explicitement trois états : savoir ses droits, être transformée à l'intérieur par cette connaissance, et pouvoir les exercer dans les conditions concrètes de sa vie. Cette distinction entre connaissance, transformation identitaire et exercice effectif correspond précisément à l'écart documenté entre le taux de connaissance (42 à 49 % selon les domaines) et le taux d'usage effectif (12,9 %). La phrase 'les conditions de ma vie ne me le permettent pas encore' révèle que le 'pas encore' est porteur d'une dynamique : la femme anticipe un futur dans lequel les conditions changeront. Cette projection temporelle est elle-même un indicateur d'autonomisation.

2.3. Les effets sur l'autonomisation décisionnelle et politique

L'autonomisation décisionnelle recouvre deux registres distincts : la participation aux décisions du ménage, qui se joue dans l'espace domestique, et la participation aux instances de décision communautaire et politique, qui se joue dans l'espace public. Ces deux registres obéissent à des logiques différentes et répondent différemment aux interventions des organisations sociales.

2.3.1. La participation aux décisions du ménage

La progression de la participation aux décisions familiales constitue l'un des effets les plus consensuellement documentés de l'enquête. Le tableau suivant présente cette évolution.

Tableau VII : Évolution de la participation aux décisions familiales

Participation aux décisions familiales	Avant (%)	Après (%)
Très peu ou pas du tout	32,0 %	-
Un peu	52,7 %	-
Bien ou beaucoup	15,4 %	-
Je participe beaucoup plus	-	53,6 %
Je participe un peu plus	-	44,0 %
Rien n'a changé	-	2,3 %

Source : Données de terrain, 2026

Avant les projets, 84,7 % des femmes participent très peu ou peu aux décisions familiales. Après les interventions, 97,7 % rapportent une participation accrue. Ce résultat est l'un des plus consensuels de l'enquête : seules 2,3 % des femmes ne constatent aucun changement. Ce résultat doit cependant être mis en perspective avec les modalités concrètes de la prise de décision par domaine.

Tableau VIII : Modalités de décision dans le ménage par domaine

Domaine de décision	Ensemble (%)	Mari seul (%)	Moi seule (%)
Avoir des enfants ou pas	60,4 %	20,8 %	18,4 %
Soins des enfants	61,0 %	22,3 %	16,0 %
Travail de la famille	60,4 %	25,7 %	15,8 %
École des enfants	52,7 %	31,9 %	15,0 %
Grosses dépenses	47,9 %	32,5 %	19,6 %

Source : Données de terrain, 2026

La décision autonome de la femme reste minoritaire dans tous les domaines, oscillant entre 15 % et 19,6 % selon les cas. La codécision conjointe domine (47,9 % à 61 % selon les domaines), mais le mari reste seul décisionnaire dans des proportions non négligeables : 31,9 % pour la scolarité et 32,5 % pour les grandes dépenses. Ce tableau dessine une configuration dans laquelle les femmes gagnent une place dans le dialogue conjugal sans avoir acquis, dans la majorité des cas, un pouvoir de décision autonome.

« Avant il décide tout seul. Pour l'école des enfants, pour l'argent, pour tout. Je n'ai pas voix au chapitre. Maintenant on discute. Quand j'ai une idée, je la dis et il écoute. Parfois il n'est pas d'accord et on discute jusqu'à trouver quelque chose qui convient aux deux. Parfois c'est mon idée qui gagne, parfois c'est la sienne. Mais au moins on parle. C'est ça qui a changé. Avant il parle et je me tais. Maintenant on parle tous les deux. C'est grâce au groupement et à la formation qu'il me voit différemment, qu'il voit que j'ai de la valeur, que mes idées valent quelque chose. »
Femme bénéficiaire de PADAM, 40 ans

Ce verbatim articule avec précision le mécanisme de conversion du capital économique en capital décisionnel conjugal. En effet, le mari modifie son comportement parce qu'il reconnaît la valeur et la compétence de sa femme, révélées par son activité économique, plutôt qu'en réponse à une revendication de droit abstrait.

2.3.2. La participation communautaire et politique

57,6 % des femmes participent souvent aux réunions du village et 33,1 % parfois. 86,4 % ont voté aux dernières élections. Le tableau suivant présente les responsabilités exercées dans les différentes instances collectives.

Tableau IX : Responsabilités exercées dans les instances collectives

Type de responsabilité	% ayant une responsabilité
Dans le groupement	37,2 %
Dans le village	21,8 %
En politique	7,5 %

Source : Données de terrain, 2026

Le gradient est révélateur : les responsabilités sont d'autant plus fréquentes que l'espace est proche des structures créées ou renforcées par les interventions. Dans le groupement (37,2 %), espace directement façonné par les organisations, les femmes

accèdent plus facilement à des positions de responsabilité. Dans le village (21,8 %), l'accès est plus contraint par les normes traditionnelles de leadership. La participation politique formelle (7,5 %) reste marginale, confirmant que les interventions produisent principalement des effets dans les espaces collectifs qu'elles ont elles-mêmes contribué à créer, et moins dans les instances de pouvoir qui leur préexistent.

« Je vais aux réunions du village maintenant. Je lève la main et je parle. Les hommes m'écoutent parfois, pas toujours, mais c'est déjà différent de ce que c'est avant. Avant une femme qui parle dans une réunion du village, ça ne se voit pas. Les anciens trouvent que ce n'est pas la place des femmes. Maintenant ça change un peu. Les femmes du groupement, on est plusieurs à parler. Quand c'est plusieurs femmes qui parlent ensemble, les hommes ne peuvent pas ignorer. On se donne du courage les unes aux autres. La prochaine étape c'est que l'une de nous se présente pour avoir une responsabilité officielle au village. On y pense. »
Femme bénéficiaire, 39 ans, Ouèssè

Ce verbatim documente deux transformations simultanées : l'acquisition individuelle de la capacité à prendre la parole en public, et la constitution d'une masse critique féminine dans les espaces communautaires. Cette dynamique montre que le passage de l'*empowerment* individuel à l'*empowerment* collectif, n'est pas seulement chaque femme qui gagne en pouvoir, c'est le groupe qui acquiert une capacité d'influence qu'aucune séparément ne posséderait.

2.4. Les effets négatifs et inattendus des interventions

Une analyse rigoureuse des effets différenciés impose de documenter également les effets négatifs, non anticipés ou contradictoires. 30,3 % des femmes signalent des mauvais côtés aux interventions. Le tableau suivant en présente la distribution.

Tableau X : Effets négatifs ou inattendus des interventions (N=91)

Effet négatif signalé	% parmi celles signalant des effets négatifs
Jalousies (entre bénéficiaires et non-bénéficiaires)	42,8 %
Dettes (liées aux prêts)	32,5 %
Stress accru	30,1 %
Problèmes en famille	19,9 %
Trop de travail / surcharge	10,8 %
Conflits avec les traditions	7,8 %

Source : Données de terrain, 2026

Les jalousies entre bénéficiaires et non-bénéficiaires (42,8 %) constituent l'effet négatif le plus fréquemment cité. Ce phénomène est structurellement inhérent à tout programme ciblé : la sélection de certaines femmes et l'exclusion d'autres crée inévitablement des asymétries visibles dans des communautés où la comparaison sociale est intense. Les dettes liées aux prêts (32,5 %) signalent que les mécanismes de microcrédit ne

s'accompagnent pas toujours d'une capacité suffisante de remboursement, surtout en cas de choc économique ou climatique. Le stress (30,1 %) et la surcharge de travail (10,8 %) révèlent un effet paradoxal de l'autonomisation économique : l'accès à une activité génératrice de revenus s'accompagne d'une intensification des charges portées par les femmes, sans réduction correspondante de leurs responsabilités domestiques.

« Les voisines qui n'ont pas eu le projet nous regardent d'une façon particulière maintenant. Certaines ne nous parlent plus comme avant. Elles disent des choses sur nous derrière notre dos, que nous nous croyons meilleures qu'elles, que nous méprisons celles qui n'ont pas eu la chance d'être dans le projet. Ce n'est pas vrai mais c'est difficile de les convaincre. Les jalousies dans le village ont créé des tensions que nous n'avons pas avant le projet. Et dans la famille aussi, ma belle-soeur qui n'a pas eu de projet me regarde avec des yeux qui font mal. Je ne suis plus à l'aise comme avant avec certaines personnes de mon entourage. C'est quelque chose que le projet ne nous prépare pas à gérer. » Femme bénéficiaire, 44 ans, Glazoué-centre

Le ciblage crée une fracture qui déborde le voisinage pour atteindre la parenté proche (la belle-sœur), preuve que la jalousie n'est pas un simple effet de comparaison sociale diffuse mais touche les liens censés être les plus protecteurs. Et le constat final, « le projet ne nous prépare pas à gérer », pointe une absence : aucun accompagnement relationnel n'anticipe ce coût social du ciblage. Une femme bénéficiaire dit :

« J'ai remboursé le prêt mais c'est difficile. Une saison les récoltes sont mauvaises à cause de la sécheresse. Je n'ai pas les moyens de rembourser à temps. J'ai dû vendre mon bétail pour rembourser. Après j'ai moins qu'avant d'avoir pris le prêt. Le mois suivant c'est encore difficile parce que j'ai plus de bétail pour avoir un revenu supplémentaire. Le projet ne nous prépare pas à ce qui se passe quand les choses ne marchent pas comme prévu. Il donne l'argent mais il n'explique pas comment gérer quand ça tourne mal. C'est ça qui manque. » Femme bénéficiaire, 48 ans, Magoumi

Ce verbatim révèle la vulnérabilité structurelle des mécanismes de microcrédit dans des environnements à forte variabilité climatique. Le remboursement à échéances fixes ne tient pas compte des chocs conjoncturels qui transforment un prêt bénéfique en facteur d'appauvrissement temporaire.

Discussion

Les résultats présentés dans les sections précédentes confirment, dans leurs grandes lignes, la lecture différenciée annoncée en introduction, tout en révélant des nuances que le modèle d'analyse retenu permet d'éclairer plus précisément qu'une simple observation des écarts chiffrés. Le cadre Ressources-Agency-Réalisations de N. Kabeer (1999) postule que l'effet d'une intervention dépend moins du volume de ressources

transférées que de la capacité des bénéficiaires à convertir ces ressources en action effective, cette conversion étant elle-même soumise à des facteurs personnels et sociaux. Les données de Glazoué permettent de préciser empiriquement la nature de ces facteurs de conversion et d'expliquer pourquoi ils opèrent différemment selon les dimensions de l'autonomisation considérées. L'autonomisation économique apparaît comme la dimension où la conversion des ressources en réalisations est la plus directe. Les femmes reçoivent une formation ou un crédit, et cette ressource se traduit, dans la grande majorité des cas, par une activité nouvelle et un revenu accru, sans qu'une renégociation profonde des normes sociales soit nécessaire pour que cette conversion opère. Cette facilité relative tient au fait que l'activité économique féminine, y compris sous des formes nouvelles comme la transformation agro-alimentaire, s'inscrit dans un registre déjà légitime dans le contexte rural béninois, celui de la contribution financière de la femme au ménage. E. Kegnide et F. Vodouhe (2023), dans une étude conduite en milieu rural béninois, confirment que la dimension économique est celle qui répond le plus directement aux interventions ciblées, avant les dimensions socioculturelle et familiale, qui nécessitent des transformations normatives plus lentes à advenir. Le résultat concernant le contrôle des ressources nuance cependant ce constat : si les revenus progressent, leur usage reste, dans une proportion non négligeable de ménages, soumis à une codécision ou à une décision du conjoint. Cette dissociation entre l'accès à la ressource et son contrôle effectif correspond exactement à la distinction que S. Batliwala (1994) établit entre ces deux moments de l'autonomisation, et confirme que la possession d'un revenu ne suffit pas, à elle seule, à produire un pouvoir de décision sur ce revenu.

L'autonomisation sociale présente un profil plus contrasté encore, dans la mesure où elle recouvre des sous-dimensions dont les logiques de transformation diffèrent radicalement. La confiance en soi progresse de manière presque unanime, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit d'une transformation interne à la personne, ne nécessitant l'accord ou la médiation d'aucun tiers pour se produire : une femme peut se sentir plus capable de prendre la parole sans que cela requière une autorisation extérieure. Ce résultat rejoint la distinction de J. Rowlands (1997) entre pouvoir intérieur et pouvoir d'agir sur le monde extérieur, la première forme de pouvoir étant, par nature, moins dépendante des rapports sociaux que la seconde. La mobilité physique illustre à l'inverse cette résistance normative, un constat que rejoint D. Tomavo (2019) dans une étude conduite au Centre du Bénin, où la majorité des femmes enquêtées ne peuvent intégrer ou diriger une organisation villageoise sans l'autorisation de leur époux, alors même qu'elles jouissent par ailleurs d'une autonomie financière réelle, l'auteur y voyant la marque d'une influence persistante des normes sociales et coutumières sur la mobilité et le leadership, largement indépendante du niveau de ressources économiques atteint. Le mécanisme rapporté par plusieurs répondantes de Glazoué, celui d'un mari qui accepte les déplacements économiquement utiles mais reste réticent face aux déplacements non justifiés par un gain matériel, illustre le marchandage patriarcal décrit par D. Kandiyoti (1988) : la femme obtient une marge de manœuvre réelle, mais celle-ci reste négociée à l'intérieur du cadre normatif existant, non contre lui.

L'autonomisation décisionnelle et politique constitue la dimension où le modèle Ressources-Agency-Réalisations rencontre ses limites les plus nettes, confirmant

l'hypothèse directrice construite sur la distinction de C. Moser (1989) entre besoins pratiques et besoins stratégiques. La participation aux décisions du ménage progresse de façon quasi générale en termes déclaratifs, mais l'examen des modalités concrètes de décision par domaine révèle que cette progression correspond, pour l'essentiel, à un passage d'une décision unilatérale du mari à une codécision, et non à l'acquisition d'un pouvoir de décision autonome de la femme, qui demeure minoritaire dans tous les domaines observés. Cette évolution vers une consultation mutuelle plutôt que vers une décision autonome rejoint la définition contextuelle de l'autonomisation que A. Dognon (2023) dégage des perceptions de femmes rurales béninoises elles-mêmes, pour qui l'autonomisation se traduit moins par une prise de décision individuelle que par un renforcement de la capacité de négociation avec le conjoint, aboutissant à une consultation mutuelle plutôt qu'à une décision libre et unilatérale de la femme. Ce résultat fait également écho à celui de B. Gnoumou Thiombiano (2014) au Burkina Faso, selon lequel la participation décisionnelle des femmes dépend moins de leurs ressources propres que de la structure d'autorité préexistante du ménage. Le gradient observé entre le groupement, où les responsabilités féminines sont relativement fréquentes, le village, où elles se heurtent aux normes traditionnelles de leadership, et la sphère politique formelle, où elles restent marginales, confirme également que l'effet des interventions décroît à mesure que l'on s'éloigne des espaces qu'elles contrôlent directement. Ce résultat rejoint l'observation de G. Boateng *et al.*, (2014) au Ghana, selon laquelle les dimensions économique, sociale et politique de l'autonomisation évoluent à des rythmes distincts, répondant à des déterminants qui leur sont propres plutôt qu'à un facteur commun unique.

Les effets négatifs et inattendus signalés par près d'un tiers des bénéficiaires méritent une attention particulière, dans la mesure où leur documentation constitue l'un des apports spécifiques de cette recherche par rapport à des évaluations plus classiques centrées sur les seuls effets recherchés. Les jalousies entre bénéficiaires et non-bénéficiaires, effet négatif le plus fréquemment cité, ne relèvent pas d'un dysfonctionnement accidentel du programme, mais d'une conséquence structurelle du principe même du ciblage : toute sélection de bénéficiaires dans un environnement où les liens de voisinage et de parenté sont denses produit mécaniquement des comparaisons sociales et des tensions, comme le notent également S. Salia *et al.*, (2018) au Ghana. Le surendettement lié aux prêts, second effet négatif le plus cité, rejoint quant à lui les résultats plus anciens de N. Kabeer (2001) sur le crédit rural au Bangladesh, où l'accès au crédit se révélait porteur d'un potentiel de conflit ou de vulnérabilisation lorsqu'il n'était pas accompagné d'une gestion du risque adaptée aux aléas économiques ou climatiques auxquels les emprunteuses sont exposées. Cette ambivalence du microcrédit est également documentée au Bénin même par D. Dahoun *et al.*, (2013), dont l'évaluation par la méthode des groupes appariés établit certes un effet global positif du microcrédit sur l'autonomisation des femmes, mais souligne que cet effet reste hétérogène selon les dimensions considérées et n'exclut pas, pour une partie des emprunteuses, une fragilisation temporaire liée aux échéances de remboursement. Le cas rapporté à Glazoué d'une femme contrainte de vendre son bétail pour honorer un remboursement après une mauvaise saison illustre concrètement ce mécanisme, et suggère que le modèle Ressources-Agency-Réalisations gagnerait à

intégrer explicitement, aux côtés des facteurs de conversion favorables à l'autonomisation, des facteurs de vulnérabilisation propres au dispositif d'intervention lui-même.

Le stress et la surcharge de travail rapportés par une partie des femmes prolongent ce constat : l'accès à une activité génératrice de revenus s'ajoute, dans la plupart des cas, aux responsabilités domestiques existantes plutôt que de s'y substituer, configuration qui rejoint les analyses de S. Salia *et al.*, (2018), sur l'hypothèse d'un jeu à somme nulle de l'autonomisation, dans lequel certains bénéfices obtenus se paient d'un coût ailleurs dans la vie des femmes concernées. Ces effets appellent des réponses programmatiques différenciées plutôt qu'un traitement uniforme. Face aux jalousies communautaires, un accompagnement relationnel minimal, information transparente sur les critères de sélection, implication ponctuelle des non-bénéficiaires dans certaines activités collectives, pourrait limiter la fracture sociale sans alourdir excessivement le dispositif. Face au surendettement, l'enjeu n'est pas de renoncer au crédit mais d'y adosser un mécanisme de gestion du risque, échéancier flexible en cas de choc climatique, épargne de précaution obligatoire, qui distingue le crédit productif du crédit de survie. Face au stress et à la surcharge de travail, enfin, la question posée aux organisations est plus structurelle : elle concerne la répartition du travail domestique au sein du ménage, terrain sur lequel les interventions économiques n'ont, par construction, aucune prise directe. Replacés dans une perspective régionale, ces résultats confirment le diagnostic plus large que dressent E. Rettig et R. Hijmans (2022) à l'échelle de l'Afrique subsaharienne : la progression agrégée de l'autonomisation des femmes peut recouvrir des trajectoires locales et sectorielles très inégales, et le seul examen des indicateurs nationaux ou des moyennes de programme masquerait la nature réellement différenciée, et par endroits contradictoire, des effets produits. La mise en garde de A. Cornwall (2016), selon laquelle les gains obtenus dans un domaine de la vie d'une femme ne se transfèrent pas automatiquement à un autre domaine, trouve dans les données de Glazoué une confirmation empirique précise : la même femme peut simultanément afficher un revenu en forte progression, une confiance en soi transformée, une mobilité conditionnée à l'approbation conjugale, une participation décisionnelle limitée aux domaines mineurs, et une exposition accrue au surendettement.

Ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec prudence, pour les raisons déjà signalées dans la méthodologie. Le caractère rétrospectif et déclaratif des données expose l'ensemble de ces constats à un risque de désirabilité sociale, susceptible de gonfler les effets positifs perçus et de sous-déclarer certains effets négatifs, en particulier ceux touchant à des sujets sensibles comme les tensions conjugales ou les violences. I. Krumpal (2013) montre que ce biais s'aggrave précisément lorsque les questions posées touchent à des sujets sensibles et que le contexte de l'entretien laisse peu de place à l'anonymat, ce qui est le cas d'une enquête conduite par des agents liés, directement ou indirectement, aux organisations bénéficiaires. N. Bergen et R. Labonté (2020) ajoutent que ce biais ne se limite pas aux données quantitatives déclaratives, mais affecte également les entretiens qualitatifs, où les répondantes peuvent construire un récit consciemment positif de leur expérience, en particulier dans un cadre où l'expression d'une critique ouverte du programme pourrait être perçue comme risquée.

L'absence de groupe de comparaison non bénéficiaire interdit par ailleurs d'attribuer avec certitude à l'intervention elle-même des transformations qui pourraient, en partie, relever de dynamiques sociales plus larges affectant la commune de Glazoué durant la même période.

Conclusion

Cette recherche visait à analyser les effets différenciés des interventions des organisations sociales sur les dimensions de l'autonomisation des femmes de Glazoué. L'enquête confirme que ces interventions ne produisent pas un effet uniforme, mais un ensemble de transformations dont l'ampleur varie fortement selon la dimension considérée, et qui s'accompagnent, pour une partie non négligeable des bénéficiaires, d'effets négatifs que des évaluations centrées sur les seuls résultats recherchés tendraient à ignorer. Le gradient annoncé en introduction se vérifie : l'autonomisation économique et la confiance en soi progressent le plus nettement, parce qu'elles ne requièrent pas de renégociation profonde des normes de genre. La mobilité, la participation décisionnelle autonome et la participation politique restent en revanche contraintes dès lors que la femme s'éloigne des espaces directement contrôlés par les organisations intervenantes, confirmant la distinction entre besoins pratiques et besoins stratégiques. Près d'un tiers des bénéficiaires rapportent par ailleurs des effets défavorables, jalousies, surendettement, stress, qui relèvent moins d'un dysfonctionnement marginal que de conséquences structurelles des modalités de ciblage et de financement retenues. Ces résultats invitent les organisations sociales à ne plus traiter l'autonomisation économique comme une fin en soi, à accompagner systématiquement le crédit d'une gestion du risque adaptée aux aléas climatiques, et à anticiper les tensions sociales qu'implique tout ciblage de bénéficiaires. Ils doivent cependant être reçus avec prudence : reposant sur des déclarations rétrospectives sans groupe de comparaison non bénéficiaire, ils rendent compte d'effets perçus plutôt que causalement établis. Des recherches futures gagneraient à comparer ces trajectoires à celles de femmes non bénéficiaires, et à étendre cette lecture différenciée à d'autres communes, afin de déterminer si le gradient observé à Glazoué reflète une régularité plus générale ou des spécificités propres à cette commune.

Références bibliographiques

AGARWAL Bina, 1997, « "Bargaining" and Gender Relations: Within and Beyond the Household », *Feminist Economics*, vol. 3, n°1, pp. 1-51.

ALKIRE Sabina, MEINZEN-DICK Ruth, PETERMAN Amber, QUISUMBING Agnes, SEYMOUR Greg et VAZ Ana, 2013, « The Women's Empowerment in Agriculture Index », *World Development*, vol. 52, pp. 71-91.

BATLIWALA Srilatha, 1994, « The meaning of women's empowerment: New concepts from action », in SEN Gita, GERMAIN Adrienne et CHEN Lincoln (dir.), *Population Policies Reconsidered: Health, Empowerment and Rights*, Boston, Harvard University Press.

BERGEN Nicole et LABONTÉ Ronald, 2020, « "Everything Is Perfect, and We Have No Problems": Detecting and Limiting Social Desirability Bias in Qualitative Research », *Qualitative Health Research*, vol. 30, n°5, pp. 783-792.

BOATENG Godfred Odei, KUUIRE Vincent Z., UNG Michael, AMOYAW Jonathan, ARMAH Frederick A. et LUGINAAH Isaac, 2014, « Women's empowerment in the context of millennium development goal 3: a case study of married women in Ghana », *Social Indicators Research*, vol. 115, pp. 137-158.

BOURDIEU Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 142 p.

CORNWALL Andrea, 2016, « Women's Empowerment: What Works? », *Journal of International Development*, vol. 28, n°3, pp. 342-359.

DAHOUN Dieudonné Bléossi, MANLAN Olivier, VODOUNOU Cosme, MONGAN Saint-Martin, MEDEDJI Damien et ALOFA Janvier Polycap, 2013, « Microcrédit, pauvreté et autonomisation des femmes au Bénin », PEP Working Papers, Partnership for Economic Policy, 40 p.

DEERE Carmen Diana et DOSS Cheryl, 2006, « The Gender Asset Gap: What Do We Know and Why Does It Matter? », *Feminist Economics*, vol. 12, n°1-2, pp. 1-50.

DOGNON Ahonami Yvette, 2023, « Autonomisation de la femme en milieu rural au Bénin : une contextualisation par les projets & programmes d'alphabétisation », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, vol. 4, n°1-2, pp. 213-244.

EWERLING Fernanda, LYNCH John W., VICTORA Cesar G., VAN EERDEWIJK Anouka, TYSZLER Marcelo et BARROS Aluisio J. D., 2017, « The SWPER index for women's empowerment in low- and middle-income countries: development and validation », *Lancet Global Health*, vol. 5, pp. e916-e923.

GNOUMOU THIOMBIANO Bilampoa, 2014, « Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 43, n°2, pp. 249-278.

KABEER Naila, 1999, « Resources, agency, achievements: reflections on the measurement of women's empowerment », *Development and Change*, vol. 30, n°3, pp. 435-464.

KABEER Naila, 2001, « Conflicts Over Credit: Re-Evaluating the Empowerment Potential of Loans to Women in Rural Bangladesh », *World Development*, vol. 29, n°1, pp. 63-84.

KANDIYOTI Deniz, 1988, « Bargaining with Patriarchy », *Gender & Society*, vol. 2, n°3, pp. 274-290.

KEGNIDE Espérance Rachel et VODOUHE Fifanou Gabin, 2023, « Facteurs socio-économiques influençant l'autonomisation des femmes en milieu rural au Bénin », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, vol. 4, n°11.

KRUMPAL Ivar, 2013, « Determinants of social desirability bias in sensitive surveys: a literature review », *Quality & Quantity*, vol. 47, n°4, pp. 2025-2047.

MALHOTRA Anju, SCHULER Sidney Ruth et BOENDER Carol, 2002, « Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development », Washington, World Bank Background Paper.

MOSER Caroline, 1989, « Gender planning in the Third World: Meeting practical and strategic gender needs », *World Development*, vol. 17, n°11, pp. 1799-1825.

NUSSBAUM Martha, 2000, *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 312 p.

PUTNAM Robert, 2000, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 541 p.

RETTIG Elana M. et HIJMANS Robert J., 2022, « Increased women's empowerment and regional inequality in sub-Saharan Africa between 1995 and 2015 », *PLoS One*, vol. 17, e0272909.

ROWLANDS Jo, 1997, *Questioning Empowerment: Working with Women in Honduras*, Oxford, Oxfam, 190 p.

SALIA Samuel, HUSSAIN Javed, TINGBANI Ishmael et KOLADE Oluwaseun, 2018, « Is women empowerment a zero-sum game? Unintended consequences of microfinance for women's empowerment in Ghana », *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, vol. 24, n°1, pp. 273-289.

SEN Amartya, 1999, *Development as Freedom*, New York, Knopf, 366 p.

TOMAVO Denansinsehou, 2019, « Analyse socio-économique de l'autonomisation des femmes rurales au Centre du Bénin », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, vol. 28, n°1.